

Qualiopi – Comprendre le Référentiel National Qualité

Certification obligatoire depuis le 1er janvier, cette formation va vous permettre de valider vos process de gestion de votre activité en tant que formateur et/ou centre de formation.

Objectifs de la formation :

Permettre aux centres de formation et aux formateurs indépendants de comprendre le Référentiel National Qualité afin de positionner la gestion de leur entreprise et de leurs actions suivant la norme et ainsi proposer des actions de qualité et professionnelle à leurs apprenants.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les attentes des auditeurs en comprenant au mieux le Référentiel National Qualité, les attendus du Référent Handicap
- Connaître les documents obligatoires.
- Comprendre les notions de Qualité.

Prérequis :

Aucun

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices sur plateforme collective - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin (9h00-13h00)

- I. Accueil des apprenants (présentation de la formation, de son déroulé et de la formatrice)
 - a. Présentation des stagiaires et de leur spécialité
 - b. Connaître le contexte de la mise en place de la certification Qualiopi
 - c. Comprendre le déroulement d'un audit
- II. Evaluer un calendrier efficace de mise en place
 - a. Identifier les différents audits
 - b. Différencier les non conformités et leurs conséquences

Après-midi (14h00-17h00)

- III. Comprendre la notion de Qualité
 - a. Comprendre le RNQ et appréhender sa lecture

- b. Être en capacité de devenir Référent Handicap
- IV. Comprendre les éléments attendus
 - a. Focus sur quelques indicateurs en fonction des identifications préalables
 - b. Questions/réponses
 - c. Clôture de la formation (remerciements et évaluations)

Modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances acquises en fin de formation grâce à un qcm

Evaluation de la satisfaction des apprenants

Intervenant :

Anne MERENDA, formatrice et auditrice certifiée (Afnor, ActivCert et Alticert)

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre future activité relève de ce fonds de formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000
MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffplr.com

Version-V1 - mise à jour Octobre 2022